



Printemps de la Vie Scolaire

Reconnaissance et valorisation de la vie scolaire dans le CNEAP

par Yvon Le Norcy,
secrétaire général du CNEAP.

mercredi 25 mai 2005

Chers amis,

Bien entendu ,je ne vais refaire mention de chacun d'entre vous dans sa fonction pour vous saluer, et vous remercier de votre présence, Jean-Paul Deedene vient de le faire. Il vient aussi de broser devant vous, à travers les dates et les modalités de décisions et d'action qu'il a rappelées, à quel point sous son impulsion le plus souvent, l'ensemble du CNEAP a accompagné cet investissement dans une revalorisation, dans un repositionnement à la fois de la vie scolaire dans nos établissements et des personnels qui oeuvrent à cette vie scolaire.

Je crois que Jean-Paul Deedene a dit l'essentiel, c'est pourquoi je vais essayer de seulement compléter un peu son propos pour illustrer d'une part d'où est partie la place de la vie scolaire dans nos établissements, et d'autre part, comment nous avons, depuis quelques années, essayé de tracer un sillon assez droit qui est loin d'être achevé – il faut demeurer modeste – et dans lequel nous vous invitons à faire votre part du chemin qu'il faut encore parcourir tous ensemble (établissements, personnels, élèves, étudiants et apprentis) parce que la vie scolaire, c'est d'abord l'affaire de tous. Lorsque nous parlons aujourd'hui entre nous, dans les "tous", il y a d'abord et au cœur de cette action les élèves ou les enseignés. J'essaierai de trouver un mot relativement général pour dire que cette vie scolaire ne concerne pas que les jeunes, mais que c'est eux qui sont au centre de cette action.

Auparavant permettez-moi un mot de remerciement pour ceux qui ont participé à la préparation de cette journée qui porte le nom de "Printemps de la vie scolaire". «PVS », comme Personnel de la Vie Scolaire. Ce n'est pas qu'un jeu mot ; le printemps est aussi cette période du ressourcement, de la renaissance, de la ré expression des fleurs annonce de fruits nouveaux. Ce que le CNEAP peut en attendre, c'est que dans chacun des établissements fleurissent à nouveaux, mûrissent un jour, des fruits supplémentaires, des fruits peut-être faits autrement, préparés autrement, dans le domaine de l'accompagnement d'un élève qui comporte, et on va y revenir, deux parties qu'on a eu trop tendance à opposer parfois : l'instruction et l'éducation.

Pourquoi avoir voulu une journée de vie scolaire comme manifestant à la fois l'important de la vie scolaire et la valorisation de la fonction des personnes qui s'y engagent ? Sans faire une longue histoire, sans revenir trop longtemps en arrière, mais peut être avec un petit clin d'œil, les spécialistes de cette question soulignent que finalement, c'est autour des années 1968 et de ce qui a suivi, que la vie scolaire a pris tout d'un coup une nouvelle

dynamique, une nouvelle expression dans beaucoup d'établissements de formation et d'instruction. Notamment parce que s'est exprimé, à cette occasion, un besoin d'accompagner l'éducation et aussi -pendant quelques mois en tout cas- un rejet des méthodes qui consistaient seulement à instruire. En mai 68, on voyait fleurir sur les murs des slogans parfois difficiles à lire ou à admettre, mais qui auraient pu, dans nos établissements s'ils avaient été transposés, se traduire ainsi : *"nous ne voulons plus qu'apprendre à apprendre, l'imagination doit prendre le pouvoir, le savoir au rancart, etc..., vivons libres et épanouissons nous"*.

Alors, sans tomber dans de tels excès de formulation, le système éducatif a commencé à produire, a essayé de produire des textes qui disaient des choses qui aujourd'hui nous paraissent peuvent être banales et dont je voudrais vous lire quelques extraits à titre d'exemple : *"Au sein de la **communauté** que forment ensemble les familles, **les personnels d'encadrement ou d'enseignement**, les enseignés, il devient plus clair chaque jour que ceux-ci (les élèves, par exemple) n'entendent pas être seulement des enseignés : ils ont d'autres besoins que ceux de la connaissance reçue, de la connaissance transmise et assimilée par voie livresque, par voie de cours magistraux ou de travaux dirigés ; **il leur arrive même de se sentir vivre davantage, plus intensément, plus personnellement aussi, dans les secteurs où leurs facultés de goût et d'invention, d'imagination, de jeu, de jouissance esthétique, d'accord des sensibilités dans la création ou dans la fête se déploient sans entrave.**"* Intéressant, n'est-ce pas ? Oui mais j'ai le regret de vous dire que ce texte est extrait d'un avant-projet de circulaire de l'Education Nationale qui date de 1971 mais qui n'est **jamais paru**.

Pourquoi n'est-il jamais paru ? On peut se poser la question. Peut-être parce qu'après 68 et encore aujourd'hui, le débat est loin d'être clos sur le discours que doivent tenir des institutions éducatives, depuis l'établissement jusqu'à ceux qui doivent les fédérer, les représenter ou qui en exercent la tutelle, du CNEAP jusqu'au ministère de l'agriculture. La difficulté est apparue, et elle demeure, de conjuguer aimablement et de façon recevable par tous, d'une part cette demande qu'a un élève d'être accompagné vers quelque chose qui l'épanouisse, et d'autre part les règles selon lesquelles chacun organise son métier et prévoit son action. Alors, après cette demande parfois explosive, de 1968, rapidement ce qui a été convenu d'appeler la vie scolaire a été confinée parfois à ce que quelqu'un a appelé « l'espace étriqué du non scolaire ». Mais coupée de l'enseignement scolaire, la vie scolaire en réalité n'est plus la vie.

Elle introduirait ainsi une fracture dans l'organisation de l'univers scolaire et condamnerait d'emblée toute faisabilité d'un projet éducatif global. Et si nous y réfléchissons, dans une institution comme le CNEAP, positionner la vie scolaire comme ne permettant pas la mise en œuvre d'un projet d'éducation globale, ce serait choisir le meilleur moyen de ne pas respecter nos finalités et atteindre nos objectifs. Retenir l'hypothèse que d'un côté on éduque et on prépare à la vie, et de l'autre on enseigne, serait le meilleur moyen de dire non à ce qui est notre projet d'éducation. Dans tous les systèmes éducatifs, ceux qui ont été chargés de cette fonction d'éducation ont déclaré que leur mission ne saurait être conçue ainsi.

Par exemple : *"L'action éducative qui s'exerce dans notre enseignement est une action globale à laquelle concourent tous les personnels des établissements scolaires et les personnes appelées à participer activement à la vie de ces établissements."* Qui ne le dirait aujourd'hui chez nous ?

Ou encore *"Par leurs fonctions mêmes, les personnels d'éducation se trouvent associés de la façon la plus étroite à tout action globale, en vue de laquelle ils ont à jouer un rôle d'une importance exceptionnelle"* Qui n'y souscrirait chez nous ?

"C'est dire qu'il n'est pas souhaitable de délimiter a priori leur intervention non plus que la collaboration qu'ils ont à apporter aux chefs d'établissement au sein des équipes d'animation".

Ce texte, je l'ai retrouvé dans une circulaire qui définissait la mission des conseillers principaux d'éducation du Ministère de l'Education Nationale en 1972. Quelles conclusions en tirer ?

Que les meilleures déclarations, les meilleures intentions formulées ainsi, trente-trois ans plus tard, ont encore besoin d'être rappelées et traduites en actes au quotidien dans chacun des établissements, et que les principes qui les fondent ont besoin d'être régulièrement relus et réaffirmés car ils sont en permanence éventuellement contestés.

Autre citation : *"Dans l'établissement, l'épanouissement de chaque adolescent, c'est à dire la formation progressive de sa personnalité avec toutes ses composantes dans ce qu'elles ont de positif et de porteur d'avenir, doit être considéré comme la finalité principale de l'action éducative. Il faut donc rechercher et créer les conditions de la vie scolaire qui permettent de répondre à cette finalité ; ceci exige de conduire simultanément, et de manière cohérente, une action pédagogique et une action éducative complémentaire."* Extrait de "Les objectifs pour la vie scolaire", circulaire Maurice Vergnaud, 1982. Vingt-trois ans plus tard, nous avons encore un peu de travail à faire pour conjuguer de façon cohérente l'action pédagogique et l'action éducative.

Au fil des années, une réflexion, des actions ont été conduites pour trouver comment l'on affirme que **l'élève est au cœur de l'action éducatrice de l'école**, que l'élève est au centre du système éducatif. Même des lois, la loi d'orientation du 10 juillet 1989 par exemple, l'ont rappelé. Mais il ne suffit pas que la loi ou des circulaires le disent. Cette affirmation doit aussi, mais pas seulement, se traduire par une organisation de l'établissement qui permettent à ce cœur, qu'est l'élève, de ne pas être plutôt considéré, de temps en temps, comme le ballon de rugby que se passent l'équipe des enseignants et l'équipe des éducateurs, selon les heures et les actions, les lieux ou les tâches,. Comment faire pour que ce soit une seule équipe qui accompagne le déplacement du ballon ? Certes l'image du ballon n'est pas juste, elle ne pose pas correctement la place de l'élève. Mais au delà de cette image, comment faire pour que ce soit une seule équipe qui se mobilise autour et au service de l'élève, cela c'est notre ambition. Faire de tous les intervenants qui accompagnent l'élève une seule équipe, chaque joueur y ayant un rôle précis, des méthodes et des techniques qui ont été mises au point pour mobiliser chacune des lignes et conduire des stratégies collectives sans jeu perso, en ayant tous un même objectif : faire gagner l'élève.

En 1995, à l'occasion du 20ème anniversaire du CNEAP, nous avons fait travailler des personnels de toutes catégories des établissements sur ce que pouvait être le projet commun qui nous rassemble. Nous avons ensuite pris des engagements pour bâtir notre prospective, pour la qualité dans nos communautés éducatives, et nous avons essayé de définir des piliers pour notre action, de repérer des mots-clé pour avancer ensemble. Dix ans plus tard, je suis sûr qu'ils n'ont pas tous vieilli. Voici quelques extraits que j'ai retenu à notre attention pour ce matin.

Premier extrait. Nous avons écrit en gras *"Notre force est dans le regard porté en commun"*. Comment faire pour que dans nos établissements, dans nos équipes, nous ne portions pas chacun notre regard, mais que nous portions un regard en commun sur chacun de nos élèves, le groupe de nos élèves, la situation de chaque élève, le progrès de chaque élève ? Pour que nous n'échangions pas nos impressions individuelles, mais que nous regardions chacun de notre place le même élève, et que nous le fassions ensemble ?

Parmi les axes retenues pour bâtir notre prospective il y a dix ans, j'en souligne deux : développer des stratégies d'accompagnement des jeunes, former les acteurs des formations aux exigences nouvelles des métiers de l'éducation.

- **Premier axe** : développer des stratégies d'accompagnement. Je crois que c'est ce que nous avons essayé de faire au travers de la formation des personnels de la vie scolaire et au travers de la formation des enseignants. Développer des stratégies d'accompagnement, c'est aussi ce que nous avons essayé de faire en développant, dans bien des établissements, ce qui précède l'accompagnement et qui est l'écoute, l'attention portée à chacun. Développer l'accompagnement, c'est ce que nous avons essayé de faire en invitant chacun à se positionner de façon juste dans ce qu'est un accompagnement, qui n'est ni une guidance stricte ni une modélisation plus ou moins adaptée.

- **Deuxième axe** : former les acteurs des formations aux exigences nouvelles des métiers de l'éducation. Sur ce point aussi, nous avons progressé. Dire que nous sommes totalement satisfait du résultat serait exagéré. Nous n'avons pas, peut être, quantitativement et parfois qualitativement satisfait la totalité de nos ambitions et répondu à la totalité des demandes. La formation est un acte difficile mais c'est aussi, pour le formé, un acte exigeant. C'est pour l'établissement qui s'y engage, avec par exemple l'éducateur de la vie scolaire, une contrainte supplémentaire qu'il se donne parce que des absences, des stages, la nécessité d'un travail individuel impliquent une libération de temps, un partage d'activités avec d'autres, une mise en responsabilité progressive qui n'est pas sans conséquence sur l'organisation d'une équipe et sur les possibilités d'action de l'établissement.

Cet effort de formation a malgré tout concerné plusieurs centaines d'acteurs de la vie scolaire, les AEVS, les EVS, les RVS. Nous avons, en quelques années fait certainement sur ce point sans doute l'effort le plus significatif pour une catégorie de personnel. Mais nous n'en sommes sans doute qu'à la moitié du chemin et je vous invite tous, que vous ayez eu l'expérience, je n'ose pas dire la chance parce que se serait trop vanter le produit, de ces parcours de formation qualifiante ou que vous n'en ayez pas encore eu la possibilité, que vous ayez vous, chefs d'établissement, incité et inscrit vos collaborateurs ou que vous ayez peut-être reporté ou hésité dans ce domaine, je vous invite à y entrer en nombre et avec énergie. Jean Paul Deedene parlait tout à l'heure de la professionnalisation. Je crois qu'il y va de la professionnalisation de ces métiers, mais il y va surtout de la qualité de la vie pédagogique et éducative de nos établissements.

Nous avons pris des engagements. Il y a dix ans, nous avons rendu publique, nous avons diffusé à des milliers d'exemplaires, une plaquette qui s'intitulait "Le CNEAP : un projet pour chacun, un projet pour tous". Tout y figure. Par exemple, nous avons écrit : "favoriser l'exercice de la responsabilité", "favoriser le développement et l'expression de l'esprit critique", "favoriser un climat d'écoute et de confiance" ; nous avons même écrit : "faire en sorte que chacun ait du plaisir à vivre dans l'établissement". Nous avons retenu ces mots, ou plutôt ce sont les établissements qui les ont retenus. On a repris des mots qui figuraient dans cette circulaire ou projet de circulaire, tellement audacieuse en 72 qu'elle n'a jamais été publiée : "avoir du plaisir de vivre dans l'établissement", comme un objectif, pas comme une conséquence donnée en supplément, exprimée par l'ancien élève qui revient dix ans ou vingt ans plus tard et qui dit : « qu'est-ce que l'on était bien quand on était là ! ». Nous les avons retenus comme un objectif pour une équipe, donc comme des actions à conduire pour que l'on vive avec plaisir dans un établissement.

Nous avons repris à notre compte quatre orientations que les Assises de l'Enseignement Catholique nous avaient invités à adopter. Faire de nos établissements une école où l'élève s'oriente, faire de nos établissements une école où l'élève apprend. Jusque là rien d'absolument exceptionnel. Mais « Faire de nos établissements un établissement où l'élève vit ». Et enfin, faire de nos écoles une école où l'élève apprend la vie en société. Et parmi les moyens de la réussite que nous avons retenu en 1995, « favoriser et valoriser la formation des hommes et des femmes engagés dans nos projets », nous venons d'en parler.

Enfin, parmi les mots-clé, j'en souligne deux.

Le premier largement en tête de tous les autres : "la cohérence éducative dans un monde éclaté". On pourrait en faire aujourd'hui, dix ans plus tard, un commentaire et se demander s'il ne faudrait pas le graver dans la pierre ou le béton de nos établissements. Assurer une cohérence éducative dans un monde éclaté. Le monde est-il plus ou moins éclaté ? Ce n'est pas à moi de le dire aujourd'hui, pas plus qu'il y a dix ans. La cohérence éducative est-elle plus grande aujourd'hui dans nos établissements, c'est à nous de l'évaluer, c'est à nous en tout cas d'y concourir.

Et puis un second mot-clé qui traduisait notre sens du concret : "cela passera par les rythmes et les espaces scolaires, par des lieux et par des temps nouveaux". Je crois qu'on peut dire que si dans le passé, et parfois encore aujourd'hui, l'habitude était de séparer de fait les temps et les personnels d'enseignement d'un côté, le temps et les personnels d'éducation de l'autre, si dans le passé cette habitude a été presque un principe organisateur de nos établissements, (il y avait la «salle des profs », et vingt ans plus tard on a peut-être construit la maison des personnels de la vie scolaire), la question demeure :: Est-ce comme ça que l'on fait une équipe ? Peut-être oui, à condition que la salle des profs soit dans la maison des personnels de la vie scolaire ; et ce n'est pas souvent le cas. Si donc cette habitude a pu se maintenir, voire s'inscrire dans l'organisation spatiale et temporelle de nos établissements, nous ne pouvons pas, notre institution, l'ensemble de nos établissements, ne peut pas se reconnaître dans cette discrimination qui semble contredire le principe de la continuité de l'action éducative, centrée autour d'un élève dont le statut et les objectifs ne changent pas de nature chaque fois qu'il franchit la porte de la classe dans un sens ou dans un autre.

Une vision d'ensemble claire, cohérente, en un mot, mobilisatrice est une nécessité pour tous, à commencer par l'élève, pour remédier à l'exacerbation des différences et la disparition des repères. C'est le projet de vie scolaire qui peut y contribuer largement. Dans l'établissement se juxtaposent souvent différentes actions pour apporter aux jeunes et adultes des conditions satisfaisantes d'accueil, d'information, d'étude en classe et hors de la classe, d'orientation, et d'épanouissement personnel. «Se juxtaposent » ! toutes ne sont peut être pas perçues et en tout cas elles ne sont pas perçues par tous, élèves, éducateurs, enseignants, responsables des établissements comme relevant d'un souci commun, partagé par l'ensemble des personnels de l'établissement, des conditions de vie et d'étude et d'apprentissage de chacun des élèves. Nous avons donc à travailler dans nos établissements, à travers l'élaboration des projets de vie scolaire, non seulement sur la cohérence d'actions, qui parfois ne sont que juxtaposées sans relations entre elles, mais aussi sur la perception qu'en auront les sujets et les acteurs de ces actions, les élèves et les adultes qui vivent au quotidien de la vie scolaire et pas à la vie scolaire.

Qu'inscrire, de ce fait, dans un projet de vie scolaire quand on est un établissement du CNEAP ? Ce n'est pas le lieu aujourd'hui de faire un cours sur le sujet. Simplement, peut-être un point que je souhaiterais souligner devant vous : l'organisation du

travail des élèves dans l'espace et dans le temps conditionne pour une large part ce qu'on a coutume d'appeler "le climat de l'établissement". Inversement, l'accueil et l'accompagnement sont des facteurs facilitant ce qu'on appelle par un raccourci la mise au travail des élèves. Mais, l'un n'est pas subordonné, à l'autre et l'accueil et l'accompagnement n'ont pas pour seule fonction de permettre la mise au travail des élève ; de même l'organisation des temps de travail, d'étude et de vie des élèves n'a pas pour seule fonction de permettre un climat de bonne qualité dans l'école. Ils concourent, chacun à leur place, à l'épanouissement de cet élève au plan de ses apprentissages et de la perception qu'il en a. Il faut pouvoir, devant les élèves, expliciter pour qu'ils se les approprient les principes organisateurs des temps et des lieux de l'établissement. Et, je pense que dans nos projets de vie scolaire, nous arrivons à faire cet effort d'expression qui permet à l'élève de se sentir associé et impliqué, de comprendre le sens de l'organisation dans le temps et dans l'espace, d'actions d'apprentissage qui, à un certain moment, seront davantage liées à ce qu'on appellera l'instruction et à d'autres moments davantage liées à ce qu'on appellera par facilité l'éducation. Alors, l'élève devient davantage acteur de son propre épanouissement, acteur de sa propre formation, et on aura développé chez lui ce que rappelait notre projet de 1995 : l'exercice de sa responsabilité, la capacité d'initiative, d'autonomie et en même la capacité d'assumer sa place dans la vie collective de l'établissement.

En retour, la valorisation du travail scolaire est au cœur de la fonction de ceux qui, dans l'établissement, en relation avec leurs collègues enseignants, ont comme mission d'organiser et de réguler la vie scolaire. La vie scolaire n'est pas le "club méditerranée" organisé selon les règles spécifiques de l'établissement dans lequel l'élève viendrait se détendre, parce que se détendre c'est s'épanouir, s'épancher parce que s'épancher c'est se faire écouter, de telle manière que le travail scolaire en soit exclu. Il y a dans le potentiel d'action de la vie scolaire, il y a dans la capacité d'organisation de la vie scolaire dans nos établissements, une dimension claire de progrès. Progression possible dans l'acquisition des savoirs cognitifs, dans l'acquisition des savoirs manuels et donc, pour appeler les choses par leur nom, dans le progrès scolaire et la réussite à l'examen, tout ce qui fait le fonds de commerce ordinaire sur lequel on ne discute presque plus. Et quand, avec un peu d'exagération, on dit de ce que je viens de dire, c'est à dire que la vie scolaire n'est pas là pour être le club méditerranée, et qu'à côté il y aurait le baignoire de la pédagogie ; c'est parce que cette caricature est tellement véhiculée lorsque l'on fait des commentaires sur ce qu'on est allé faire à la vie scolaire, et ce qu'on est contraint de faire quand on est en salle de cours, que sans une explication par le fond, entre enseignants et personnels d'éducation chargés de la vie scolaire, il ne peut pas y avoir d'actions coordonnées pour l'élève. Notre projet d'aujourd'hui n'est pas un projet de valorisation de la vie scolaire en tant que tel ou des personnels de la vie scolaire en tant que tel. Valoriser la vie scolaire comme partie de l'action d'un établissement, c'est valoriser les personnels de la vie scolaire comme partie de l'équipe éducative de l'établissement. "Partie de et donc associés à".

Alors demeurons réalistes et prudents. Est-ce que nous atteignons tous les jours nos objectifs en la matière ? Sans doute non. Pour autant ces objectifs sont-ils dénués de pertinence ? Certainement pas et ce n'est pas parce que c'est difficile que nous devons nous contenter d'ambitions modestes.

De façon anecdotique, *"lorsque le conseil d'administration puis la commission paritaire ont décidé de formation qualifiante et de condition de recrutement nouvelles pour au-delà de la définition des métiers de l'éducation, convaincre qu'il y avait un réel défi des métiers de la vie scolaire. Nous sommes allés jusqu'à écrire que le recrutement des*

responsables de la vie scolaire se ferait à un tel niveau de formation initiale avant toutes qualifications professionnelles, qu'il serait désormais possible à un responsable de la vie scolaire qualifié de postuler un jour à une fonction de chef d'établissement". Nous l'avons dit et nous l'avons écrit, c'est donc que nous le voulons. Puis je suis allé quelques mois plus tard, à la première session de formation des responsables de la vie scolaire et je le leur ai dit aussi simplement que ça : *"notre ambition c'est que nous puissions bientôt trouver parmi des responsables de la vie scolaire de futurs chefs d'établissement"*. Ça a provoqué un peu d'incompréhension, certains se sont sentis, tout d'un coup, poser des exigences ou mettre des conditions à l'exercice de leur métier qu'ils n'avaient jamais imaginées. Ils se sont même demandés, et me l'ont écrit, si l'on ne s'était pas trompé de public en formation, ou si moi je ne m'étais pas trompé de sujet en leur parlant. Je pense que non. Et là encore ce n'est pas parce que c'est difficile que nous devons y renoncer. Je pense, je redis, la conviction que nous avons dans le CNEAP : que les personnels de vie scolaire exerçant le niveau de responsabilité des responsables de vie scolaire, tant en raison de la conception que nous avons de la vie scolaire, que par la pratique qu'ils en auront dans l'établissement, disposeront de la compétence, de l'expérience et de la capacité de compréhension nécessaire à l'exercice de la fonction de chef d'établissement. Il ne leur manquera pas d'avoir travaillé dans le domaine pédagogique car la vie scolaire traverse le domaine pédagogique. Ils ne manqueront pas de compréhension de ce qu'est la fonction enseignante car la vie scolaire traverse la vie enseignante. Ils ne manqueront pas de comprendre ce qu'est l'exercice des responsabilités car la vie scolaire est un exercice de responsabilités. Ils ne manqueront pas de savoir conduire des projets car la vie scolaire se conduit par projet. Et si cette ambition ne vaut que pour quelques-uns sans doute, car il n'y a pas des fonctions de chef d'établissement à pourvoir tous les jours et elles ne seront pas toutes pourvus par des responsables de la vie scolaire, gardons-la comme un indicateur du niveau de notre ambition sur la vie scolaire. Il ne suffit pas de dire "nous allons valoriser la vie scolaire", il faut faire en sorte que ceux qui s'y engagent aient institutionnellement, professionnellement, une réelle possibilité d'exprimer que ce dans quoi ils sont engagés conduit à un exercice éminent de responsabilité.

Je terminerai mon propos de ce matin sur ce sujet en rappelant peut-être pourquoi aujourd'hui le Printemps de la Vie Scolaire est toujours d'actualité.

Nous allons réécrire nos projets d'établissement. Certains ont commencé ce travail. Nous voulons affirmer, à l'aide de cette réunion d'aujourd'hui, qu'on ne peut bâtir un projet d'établissement sans y intégrer un projet de vie scolaire. Et nous ne pourrons, comme institution, qu'émettre des réserves, qu'émettre des suggestions de faire mieux, à ceux qui oublieraient de considérer que ce qu'ils écriront dans leur projet d'établissement contient l'essentiel du projet de vie scolaire dont ils sont comptables devant leurs élèves, devant leurs personnels, devant les parents et devant la société. Nous voulons, grâce à cette journée, donner un élan collectif à cette relance de la vie scolaire dans les projets de nos établissements. Nous voulons, à travers les mois qu'ils viennent, créer des dynamiques collectives qui soient autant d'occasion de retrouver, de retremper des énergies qui parfois, surtout à cette période de l'année, correspondent à un état de chargement d'une batterie qui a déjà beaucoup donné.

Ce Printemps est aussi l'occasion de traduire concrètement un engagement que nous avons pris lors du précédent congrès du CNEAP de mettre en réseau les personnels de la vie scolaire et de mettre à leur disposition des moyens de communication, des moyens d'information et donc des moyens de formation qui leur soient spécifiques. Non pas pour les isoler – c'est le danger de certains réseaux – mais pour qu'entre eux, capables de montrer ce s'ils savent faire à leurs proches d'abord, ils sachent aussi que d'autres qu'eux et donc des

enseignants, des chefs d'établissement, des parents peuvent découvrir, à travers ce qu'ils mettront sur ce site, à quel point la vie scolaire présente une chance importante pour l'élève, pour l'adulte qui y participe et au total pour toute la communauté éducative.

Enfin, nous pensons qu'il faut continuer de renforcer l'imagination, la conviction et la formation de l'ensemble des personnels de tous nos établissements et en particulier des personnels de vie scolaire. Donc cette journée est destinée fond à éviter que nous nous sentions soit un peu découragés par le bilan, soit un peu fatigués de l'année, soit en manque d'imagination pour préparer la rentrée et les rentrées qui viennent.

Nous avons progressé depuis des années. Le chemin est long, mais si, au bout du chemin et grâce à une meilleure reconnaissance et à une meilleure valorisation de la vie scolaire et des ses acteurs, l'élève est mieux servi, si la communauté éducative est davantage rassemblée autour des valeurs qui fondent sa cohérence éducative et son action, alors cette journée du Printemps de la Vie Scolaire demeurera dans l'histoire de votre établissement, de votre métier et de notre institution, une étape essentielle, celle à partir de laquelle nous allons construire le chemin pour quelques années tant dans l'ajustement professionnel des métiers de l'éducation et des conditions de leur exercice, que dans l'ajustement de nos projets dans chacun des établissements.

Alors pour tout cela, de ce qui a été fait je remercie tous ceux qui s'y sont associés. Et à ce qui va être fait, j'invite chacun d'entre vous à s'associer.